

Famille PEBADI ENGANDZAS



M. Maurice PEBADI ENGANDZAS, épouse et enfants, très affligés par le décès survenu à Libreville le 11/08/2020 de Madame **Marie Mariene Judith NDOYE**, épouse de leur ami et frère Antoine NDOYE, adressent à ce dernier, aux enfants ainsi qu'à la famille éplorée, leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral. **17498**

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS



Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, l'Inspecteur des Services, les Directeurs, les Chefs de Services et l'ensemble du personnel de l'Administration des Douanes, très touchés par le décès survenu à Paris le jeudi 9 avril 2020 de **Veuve NZOGHE-NGUEMA Véronique** née **MINKOUE NGUEMA**, mère de Monsieur **NTOUTOUME Alain** Martial, Directeur des Contrôles Spécifiques, présentent à toute la famille éplorée leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. **17481**

ARTF



La Présidence du Conseil de Régulation des Transports Ferroviaires, le Secrétariat Exécutif, ainsi que l'ensemble du personnel, ayant appris le décès survenu à LBV, le 20 août 2020 de **Mr Victor MBONGO DJOGH'OTHA**, père de **Mr Ulrich NKOMBI ALAGHA** et oncle de **Mr Prosper AWOURI**, présentent à ces derniers ainsi qu'à la famille éplorée, leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur compassion. **17482**

ARTF



La Présidence du Conseil de Régulation des Transports Ferroviaires, le Secrétariat Exécutif, ainsi que l'ensemble du personnel, ayant appris le décès survenu à LBV le 11 août 2020 de **Mme NDOYE née Marie Marlène Judith MISERE**, soeur cadette de **Mme NGOULOU Marcelle Angéla**, présentent à cette dernière ainsi qu'à la famille éplorée, leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur compassion. **17484**

OBSÈQUES



Le clan Gibassa, les descendants des feus **KOMBILE MBUABU**, **Louis François BOUDDHOU BU BINOMBU**, **MASSOUS MA MBUABU**, **MOUSSAVOU TSIANE**, **MAYUMB**, **BOUSSAMBE BU DITOGU**, informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur très cher fils **Alain Ber Parfait BOUDDHOU**, décédé le 17 août dernier à Libreville, est fixé comme suit :

-Vendredi 28 août 2020 : à 9h, exposition de la dépouille à Casepga, suivie à 10h, du transfert sur Mouila.
-Samedi 29 août 2020 : à 10h, inhumation au cimetière municipal de Mangui. **17436**



Les clans **ANANGA**, **AGNONGA**, **AKAZA**, **AGALIKIWA**, **AWANDJI**, **ASSALA** et alliés, informent parents, ami(es) et connaissances que le programme des obsèques de leur petite-fille, fille, mère et grand-mère **Madame ODENDO Juliette Rachel** est fixé comme suit :

- **Jeudi 27 août 2020** : 11h-12h recueillement de la famille à Casepga, 13h00 sortie du corps de Casepga et départ pour le port Antarès (CNI).
- **Vendredi 28 août 2020** : arrivée de la dépouille à POG et départ pour la morgue.
- **Samedi 29 août 2020** : 8h00 sortie du corps de Casepga et exposition au domicile familial sis au quartier Grand-village (face église St Paul), 14h30 levée du corps et inhumation au cimetière Lazaret. **17491**



Les familles **LEYEME Henri**, **MBOUMBA Odette**, **NZAMBA Guy Roger**, **BOULINGUI Placide**, **MAVIOGA Rodrigue** et enfants d'une part ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur petite-fille, nièce, soeur, tante, **Mme BAYISSI DIBANGOUH épse DIATHE MBELA Alida Sandrine «Ya Copine»** survenu

à Libreville le samedi 15 août 2020 à Lbv des suites d'une courte maladie.

Le programme des obsèques est le suivant :

-vendredi 28 août 2020 : sortie du corps à Gasep-Ga à 11 h, exposition et veillée à Awoungou derrière le CFTAC

-samedi 29 août 2020 : inhumation au terrain familial de Ntoun à 10h00 **17469**



La famille de feu **ASSOUMOU OVONO Moïse** informe les parents, amis et connaissances du programme des obsèques de leur fils, frère, père, et grand-père, le Colonel des Eaux et Forêt, **MVOMO ASSOUMOU Pamphile**, arrêté comme suit :

- **Vendredi 28 août 2020**

13h00 : Sortie du corps de SAAF, accueil et exposition au domicile familial sis à Mindoubé 3 (chez le

chef);

15h00 : Messe;

17h30 : Office des défunts;

- **Samedi 29 août 2020 :**

10h00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation. **17449**



Les familles de feu **AKANDA ADIBET Ernest**, de feu **YOUKA GNEGNO**, les descendants de feu **REKOUANGUE**, feu **ADIBET Jean Félix**, feu **BETOE BE NSOLET Hélène** et de feu **GNENO Mathias**, feu **ELOUNGOU Jeannette**, les clans **ADONI**, **AGWEKOWA**, **AGUEKAZA, NGAMOUNG**, **ESSISSIS ATAMEKE ESSIZUE**, **BOBOUDJA**, **BODIKITO**, **BOKONGO** ont la profonde douleur d'annoncer aux parents,

amis et alliés le décès de leur arrière-petit-fils, petit-fils, frère, père, grand-père **BODIPO ADIBET Prudencio**, survenu le samedi 22 août à Libreville des suites de maladie.

Le programme des obsèques est arrêté comme suit

Sortie du corps à 9h30 de GASEPGA exposition à 10h00

12h15 absoute

13h00 levée du corps **17398**



Les enfants :

BODIPO AKANDA-ADIBET REKOUAGUE Charles et enfants, **BODIPO AKANDA-ADIBET Nadège** et enfants, **BODIPO AKANDA-ADIBET Youka Marie** et enfants, **BODIPO AKANDA-ADIBET Pichounette** et enfants, **BODIPO AKANDA-ADIBET Ernest** ont la douleur d'annoncer le décès sur-

venu le samedi 22 août 2020 à Libreville de leur père, grand-père monsieur **BODIPO AKANDA-ADIBET Prudencio**

Le programme des obsèques est arrêté comme suit

Sortie du corps à 9h30 de GASEPGA exposition à 10h00

12h15 absoute

13h00 levé du corps

REMERCIEMENT



Marie Hélène, Héléna, Maman, Mamie, il y a quelques semaines le Seigneur t'a rappelée auprès de lui, Pour surmonter cette épreuve si douloureuse et si pénible, vos mots réconfortants, votre présence, vos soutiens multiformes, ont été autant d'attention que nous ne saurons oublier.

Dans ces moments difficiles, se sentir soutenus et accompagnés n'a eu d'égal que la sincérité des marques d'affection, de solidarité et de sympathie que vous nous avez témoignées au cours de cette période.

C'est pourquoi, **Pierre SOCKAT** et familles ainsi que la famille **BOKANGA** vous expriment leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude.



ANNIVERSAIRES DÉCÈS

CLUB AGONDJO OKAWÉ



Après **Likouala**, nous marcherons jusqu'à **OMBOUE** ce **27 Août 2020** ou nous chanterons notre Cantique Gabonais ;

Pour réveiller l'étincelle Divine qui sommeille en tout peuple.

Merci Maître.

P10235

PARTI GABONAIS DU PROGRES



Maître,

En **2016**, la clef de l'alternance a été volée par le colonisateur, livrant ainsi le peuple à un pouvoir oppresseur.

27/08/2020, 15 ans après nous nous tournons vers toi pour dire :

AH MAÎTRE ON FAIT QUOI? P10236

COMMUNIQUÉS

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE, ORGANISERA UN RECRUTEMENT DES **SOUS-OFFICIERS**, AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE LE **SAMEDI 03 OCTOBRE 2020**.

A CET EFFET, LES CANDIDATS DES DEUX SEXES AUTORISÉS A POSTULER A CE CONCOURS DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES:

1. ETRE DE NATIONALITE GABONAISE ;
2. ETRE AGE DE 18 A 25 ANS A LA DATE DUDIT CONCOURS
3. ETRE TITULAIRE DU CAP; BEPC ; BAC OU EQUIVALENTS;
4. ETRE APTÉ PHYSIQUEMENT ET MEDICALEMENT.

DANS LE SOUCI DU STRICT RESPECT DES MESURES BARRIERES ET DE DISTANCIATION SOCIALE EDICTÉES PAR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE ET EN VUE DU BON DEROULEMENT, LE CONCOURS SE DEROULERA DANS CHAQUE CHEF LIEU DE PROVINCE.

LE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE SE FERA POUR LA PROVINCE DE L'ESTUAIRE, AU CAMP GROS BOUQUET (SERVICE RECRUTEMENT); POUR CELLE DU MOYEN-OGOUE AUPRES DU COMMANDANT DE GROUPEMENT. POUR LES AUTRES PROVINCES, AUPRES DES COMMANDANTS DE LEGIONS DE GENDARMERIE. LA DATE LIMITE DU DEPOT DES DOSSIERS EST FIXÉE AU **VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020, DELAI DE RIGUEUR**.

NOTA: A L'ISSUE DU CONCOURS, LES CANDIDATS RETENUS SUIVANT L'ORDRE DE MERITE, SERONT AUTORISÉS A SUIVRE LA FORMATION INITIALE AU GROUPEMENT D'INSTRUCTION DE GENDARMERIE(GIG) A OWENDO. **17464**

UOB

Le Secrétaire Général de l'Université Omar BONGO, président de la Commission chargée de la revue des contrats créée par arrêté rectoral n°11-20 du 15 juillet 2020, invite l'ensemble des fournisseurs de l'Institution à déposer à son secrétariat, au plus tard vendredi 04 septembre 2020 à 15 heures 30, tous les documents attestant d'une créance vis-à-vis de l'UOB : dossier administratif, contrat et/ou convention précisant la nature et les bénéficiaires des prestations, la situation d'endettement, etc. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte et les paiements seront suspendus le cas échéant.

ENCORE DU NOUVEAU
Rien que pour vous !

POUR TOUTS NOS CLIENTS DE LIBREVILLE ET DE L'INTÉRIEUR DU PAYS

Désormais pour vos petites annonces, envoyez vos textes et/ou vos photos pour un devis ou pour une publication dans votre journal par **Whatsapp** au **07 91 87 07** ou par mail à l'adresse : **pa-lbv@sonapresse.com**

Les règlements peuvent être effectués par **Airtel Money** aux heures habituelles d'ouverture de nos bureaux.

Code commerce UNION